

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MARDI 4 JUIN 2024

PV N° 13

Présents : MM. BETOUX (Président), BERNARD, PARIS, PLANCHAT, RANCIER, ROBERT, VILLATTE.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

En préambule, les Membres de la Commission remercient chaleureusement Jean-Pierre BETOUX pour toutes ses années passées à la présidence de la Commission.

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 12 de la réunion du 13/05/24 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

POINT SUR LES CHAMPIONNATS

* ENREGISTREMENT DES FORFAITS :

DEPARTEMENTAL 1 :

- Match DUN-NAILLAT (1) / GOUZON AVENIR (2) du 19/05/24.

1^{er} forfait de Dun-Naillat (1) : amende 70 euros.

- Match BOURGANEUF (1) / BOUSSAC (2) du 18/05/24.

1^{er} forfait de Boussac (2) : amende 70 euros.

DEPARTEMENTAL 2 - POULE A :

- Match FELLETIN (1) / AJAIN (1) du 19/05/24.

1^{er} forfait d'AJain (1) : amende 70 euros.

DEPARTEMENTAL 3 - ACCESSION - POULE 2 :

- Match BOUSSAC (3) / Ste FEYRE (3) du 19/05/24.

1^{er} forfait de Boussac (3) : amende 50 euros.

DEPARTEMENTAL 3 - MAINTIEN - POULE 1 :

- Match BELLEGARDE EN MARCHE (1) / BOURGANEUF (3) du 19/05/24.

1^{er} forfait de Bourganeuf (3) : amende 50 euros.

FEMININES - DIVISION 2 :

- Match LA FORET DU TEMPLE (1) / FOOT GENERATION 2000 (2) du 25/05/24.

1^{er} forfait de Foot Génération 2000 (2) : amende 50 euros.

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS :

FEMININES A 8 - DIVISION 1 :

- Match AHUN (1) / MERINCHAL (1) du 16/03/24.

La Commission demande aux clubs concernés de se contacter et de jouer les rencontres avant le 30 juin prochain faute de quoi la rencontre sera « gelée ».

- Match Ste FEYRE (1) / AHUN (1) du 30/03/24.

La Commission demande aux clubs concernés de se contacter et de jouer les rencontres avant le 30 juin prochain faute de quoi la rencontre sera « gelée ».

* DESIGNATION DES CHAMPIONS, DES ACCESSIONS ET DES RETROGRADATIONS :

Toutes ces désignations sont effectuées sous réserve d'examen des procédures en cours.

DEPARTEMENTAL 1 :

Accession en R3 :

- BOURGANEUF (1) = Champion

Rétrogradations en D2 :

- DUN-NAILLAT (1)
- BOUSSAC (2)
- EVAUX-BUDELIERE (1)

DEPARTEMENTAL 2 :

Accessions en D1 :

- St AGNANT DE VERSILLAT (1) (Ste Feyre (2) ne pouvant accéder à la D1, leur équipe première étant déjà engagée)
- CHAMBON (1)

Le titre de Champion se jouera entre Ste Feyre (2) et Chambon (1) le samedi 15 juin en lever de rideau de la Coupe de la Creuse.

Rétrogradations en D3 :

- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- SARDENT (1)
- FLAYAT (1)
- BORD St GEORGES (1)

DEPARTEMENTAL 3 :

Accessions en D2 :

- CHENERAILLES (1) = Champion
- St MAURICE ES (1)
- St SULPICE-St GEORGES (1)

Rétrogradations en D4 :

- JARNAGES-PARSAC (2)
- ESM LA SOUTERRAINE (3)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- PEYRAT LA NONIERE (2)
- AUBUSSON EF (4)
- BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- LUSSAT (2) (cette équipe ne pouvant se maintenir, leur équipe 1 étant engagée en D3)

DEPARTEMENTAL 4 :

Champion : PEYRABOUT-LA SAUNIÈRE (1)

Vainqueur Challenge : AHUN (2)

CHAMPIONNAT U18 :

Champion : Ste FEYRE (1) (accession en U18 R2, accord du club)

CHAMPIONNAT U15 :

Champion : FOOT GENERATION 2000 (1)

Suite au refus de Foot Génération 2000 d'accéder au Championnat U16 R2, la demande a été transmise à St Sulpice le Guérétois, second du Championnat.

CHAMPIONNAT U13 :

Champion : ES GUERETOISE (1) (qui a accédé au Championnat Régional à mi-saison)

FEMININES A 8 - DIVISION 1 :

Champion : St AGNANT DE VERSILLAT (1)

Rétrogradation en D2 :

- Ste FEYRE (1)

FEMININES A 8 - DIVISION 2 :

Champion : FOOT GENERATION 2000 (1)

COUPES

* ENREGISTREMENT D'UN FORFAIT :

COUPE DE LA CREUSE FEMININES A 8 :

- Match GRAND-BOURG (1) / LUSSAT-CHAMBON (1) du 25/05/24.

Forfait de Grand-Bourg (1) : amende 45 euros.

* FINALES :

Coupe de la Creuse U15 - Finale :

Elle aura lieu le samedi 8 juin 2024 à 14 heures à Grand-Bourg et opposera l'ES GUERETOISE à NORD EST CREUSE-ESPOIRS DES COMBRAILLES.

Coupe de la Creuse U18 - Finale :

Elle aura lieu le samedi 8 juin 2024 à 16 heures à Grand-Bourg et opposera l'ES GUERETOISE à Ste FEYRE.

Coupe de la Creuse Féminine à 8 - Finale :

Elle aura lieu le samedi 8 juin 2024 à 18 heures à Grand-Bourg et opposera MERINCHAL (D1) à St AGNANT DE VERSILLAT (D1).

Coupe André Latéras - Finale :

Elle aura lieu le dimanche 9 juin 2024 à 14 heures à Fursac et opposera BOUSSAC (D3) à GOUZON AVENIR (D3).

Coupe Jean Bussière - Finale :

Elle aura lieu le dimanche 9 juin 2024 à 16 heures à Fursac et opposera AUBUSSON EF (D1) à Ste FEYRE (D2).

Coupe Gilbert Andrivet - Finale :

Elle aura lieu le dimanche 9 juin 2024 à 18 heures à Fursac et opposera AJAIN (D2) à St FIEL (D1).

Coupe de la Creuse - Finale :

Elle aura lieu le samedi 15 juin 2024 à 18 heures 30 à Guéret et opposera AUBUSSON EF (R3) à l'ES GUERETOISE (R1).

Le Président : Jean-Pierre BETOUX.